

L'Ontario lance un nouveau programme de réduction des coûts de l'électricité

Le Fonds pour des frais abordables apportera de l'aide pour les rénovations énergétiques domiciliaires

NOUVELLES

Le 24 octobre 2017

L'Ontario lance un nouveau programme pour aider les gens à améliorer l'efficacité énergétique de leurs maisons tout en réduisant leurs factures d'électricité et leur empreinte carbone.

Glenn Thibeault, ministre de l'Énergie, accompagné aujourd'hui de Ted McMeekin, député provincial de Ancaster—Dundas—Flamborough—Westdale à Hamilton, a lancé le [Fonds pour des frais abordables](#). Ce nouveau fonds de 100 millions de dollars qui fait partie du Plan ontarien pour des frais d'électricité équitables, encouragera l'installation gratuite d'ampoules à DEL qui consomment peu d'énergie, de barres d'alimentation électrique, d'une meilleure isolation et de climatiseurs et réfrigérateurs éconergétiques. Le programme est conçu pour aider les personnes qui ne sont pas admissibles aux programmes de conservation de l'énergie visant les consommateurs à faible revenu, ou qui ne pourraient pas faire effectuer les améliorations énergétiques sans aide.

Les économies réalisées sur les factures d'électricité des ménages participant au programme dépendront des types de mesures prises. Par exemple, une trousse énergétique domiciliaire comportant deux ampoules à DEL et une barre d'alimentation peut aider un ménage à économiser environ dix dollars sur ses coûts annuels d'électricité, alors qu'un réfrigérateur éconergétique peut produire des économies d'environ 90 \$ par an.

Visitez le site Web du [Fonds pour des frais abordables](#) pour voir si vous êtes admissible et comment présenter une demande.

Réduire les factures d'électricité et rendre la vie plus abordable font partie de notre plan visant à créer des emplois, à stimuler notre économie et à améliorer la vie quotidienne de notre population.

CITATIONS

« En plus de la réduction des factures résidentielles d'électricité de 25 pour cent en moyenne apportée par le Plan pour des frais d'électricité équitables, nous offrons d'autres économies aux familles de l'Ontario par l'entremise du Fonds pour des frais abordables. En fournissant aux consommateurs d'électricité des outils pour améliorer l'efficacité énergétique de leur maison, nous aidons à réduire la pression sur leur portefeuille et protégeons l'environnement. »

— Glenn Thibeault, ministre de l'Énergie

« Ce programme est une bonne nouvelle pour les consommateurs d'électricité de Hamilton qui ont besoin d'aide supplémentaire pour payer les coûts de l'électricité. Je suis heureux que notre gouvernement agisse pour aider les gens qui n'ont pas les moyens de payer ces rénovations domiciliaires. »

— Ted McMeekin, député provincial de Ancaster—Dundas—Flamborough—Westdale

« Alectra Utilities se réjouit de la mise en œuvre de programmes qui aident nos consommateurs à économiser l'énergie et à réduire leurs factures et leur empreinte carbone. Le Fonds pour des frais abordables s'aligne parfaitement sur les valeurs de notre entreprise et sur notre engagement continu à aider nos consommateurs à mieux gérer leurs coûts d'électricité. Nous félicitons le gouvernement de l'Ontario d'avoir pris cette initiative. »

— Brian Bentz, président-directeur général, Alectra Inc.

« Je me fais le porte-parole du conseil d'administration en disant que je suis heureux que le Fonds pour des frais abordables soit maintenant opérationnel, et que nous sommes prêts à aider les particulier et les familles qui ont besoin d'assistance pour payer leurs factures d'électricité. Nous continuerons volontiers de faire connaître le Fonds pour des frais abordables aux personnes qui ont besoin d'aide afin d'améliorer leur bien-être général. »

— Michael Allen, président du conseil d'administration, Fiducie du Fonds pour des frais abordables

FAITS EN BREF

- Quiconque loue ou possède une maison ou un appartement, ou y réside, peut être admissible. Les différents niveaux de soutien offerts par le fonds reposent sur le revenu total du ménage et sur sa facture d'électricité moyenne.
- Le Fonds pour des frais abordables est administré par une fiducie indépendante qui inclut des représentants des distributeurs d'électricité et d'organismes communautaires.
- Depuis le 1^{er} juillet 2017, le Plan Ontarien pour des frais d'électricité équitables réduit les factures d'électricité de 25 pour cent en moyenne de tous les clients résidentiels et d'autant que d'un demi-million de petites entreprises et exploitations agricoles de la province. Dans le cadre de ce plan, les augmentations des tarifs ne dépasseront pas le taux d'inflation pendant quatre ans.
- Par l'entremise du Plan ontarien pour des frais d'électricité équitables, le Programme ontarien d'aide relative aux frais d'électricité a été élargi pour apporter 50 pour cent de plus d'aide sous forme de crédits mensuels aux personnes à faible revenu et améliorer l'admissibilité.

POUR EN SAVOIR DAVANTAGE

Voyez comment le [Plan ontarien pour des frais d'électricité équitables](#) réduit les factures d'électricité.

Colin Nekolaichuk, Bureau du ministre,
Colin.Nekolaichuk@ontario.ca
416325-2690

ontario.ca/energie
Available in English

Natasha Demetriades, ministère de l'Énergie,
Natasha.Demetriades@ontario.ca
416 327-3855